

# MAIRIE DE WANQUETIN

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 27 juin 2016

**Membres présents** : tous les conseillers en exercice à l'exception d'Agate Vahé ayant donné procuration à Jean Pierre Leblanc, Michel Hanot ayant donné procuration à Albert Hapka et Jérôme Marsy, absents excusés

**Convocation du 21/06/2016**

**Objet : PROJET DE TRAVAUX MAISON BAYART**

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne la parole à Mme ROMAN, architecte de SOLIHA, association ayant pour objet la réhabilitation de bâtiments communaux inoccupés en logements sociaux. Elle décrit le projet qu'elle et son équipe ont élaboré pour créer 2 logements sociaux dans la maison Bayart. Ces logements seraient attribués à des foyers sous condition de ressources, la commune restant prioritaire dans le choix des locataires dans la mesure où ces derniers respectent les conditions d'attribution. Pour que SOLIHA puisse intervenir, il faut que le conseil accepte de signer un bail à réhabilitation de 38 ans pendant lesquels l'association perçoit les loyers et entretient le bâtiment. Au terme de ce bail et après remise en état, le bien est rendu à la commune.

Après avoir entendu le détail de cette opération, le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la destination du bâtiment, à savoir soit réhabilitation en deux logements sociaux avec l'association SOLIHA ou réhabilitation en maison des sociétés et garderie à la charge de la commune.

Le conseil propose de demander des devis pour la deuxième solution (garderie et salles). Le maire fera appel à un maître d'œuvre pour évaluer le montant des travaux.

**REPRISE DES TERRAINS rue des Tilleuls** : le maire informe le conseil que suite aux travaux réalisés dans la rue des Tilleuls et après passage du géomètre, il y a lieu de reprendre quelques m<sup>2</sup> aux riverains. Le conseil municipal fixe le prix du m<sup>2</sup> à l'euro symbolique et autorise le Maire à faire appel à Me Fournet, notaire à Rivière, afin d'établir les actes de vente avec les trois riverains concernés.

**PARTICIPATION à une mutuelle pour le personnel communal** : le maire fait part à l'assemblée de la demande de certains agents communaux pour que la commune participe financièrement à la mutuelle « maintien de salaire ». La MNT (assurance de la fonction publique) a été contactée. Le conseil décide de participer à hauteur de 5 € par agent.

**DIVERS** : afin de pallier à la dissolution du Réveil Musical, le maire propose d'acheter un amplificateur pour diffuser de la musique lors des manifestations commémoratives. Le conseil donne son accord.

L'association CAP TOHUMANITYA a sollicité le maire afin d'obtenir une subvention pour l'organisation d'un voyage humanitaire en Afrique. Le maire signale que les responsables ont réservé la salle des Fêtes à l'occasion de la fête d'halloween et à l'occasion de 31 décembre afin d'organiser des repas pour récolter des fonds. Le conseil décide de leur attribuer gratuitement la salle pour ces 2 occasions soit une aide de 360 € (tarif de 2 locations).

La séance est levée à 21 h

Affiché le 28 juin 2016

Fait le 22 juin 2016  
Le Maire, Albert HAPKA

